



Audiovisuel public

Unité syndicale face au projet de restructuration

«Restons solidaires, ne lâchons rien!». Rassemblé-es devant l'Assemblée nationale, lundi 30 juin, les salarié-es du service public audiovisuel sont engagé-es dans un mouvement de grève illimitée. Ils et elles n'entendent pas perdre le bras de fer engagé depuis plus d'un an avec la ministre de la Culture, Rachida Dati.

Cette dernière tente par tous les moyens de faire voter par le parlement une restructuration de l'audiovisuel public, avec le regroupement dans une «holding exécutive» de Radio France, l'INA et France Télévisions. Une vieille lubie des partis politiques de droite, avec comme objectif dogmatique la suppression de postes dans les services publics... et l'affaiblissement de médias jugés «trop progressistes».

Les syndicats du secteur, dont le SNJ et SUD-Culture notamment, y sont farouchement opposés. L'unanimité syndicale a permis d'obtenir une forte mobilisation des salariés et la médiatisation de la lutte.

Le 30 juin, jour de grève et de manifestation, le vote par les députés d'une motion de rejet préalable a empêché Rachida Dati de présenter son projet. Mais ce n'est probablement que partie remise et en septembre prochain, il faudra consolider l'unité syndicale et obtenir le soutien de la population pour espérer repousser ce funeste projet.

Pour contribuer à
Solidaires en action :
contact@solidaires.org

Ferroviaire

Mobilisation unitaire à Marseille le 30 juin !

Le 3 juin 2021, à l'initiative de la fédération SUD-Rail, nous étions déjà des centaines sur le parvis de la gare de Marseille St Charles au moment où les libéraux lançaient les appels d'offre pour ouvrir à la concurrence les TER en région PACA. Ce 30 juin 2025, c'est unitairement que nous nous sommes mobilisé-es au moment où les fossoyeurs du service public inauguraient l'exploitation d'une ligne ferroviaire à Transdev.

Si certain-es considèrent comme une fatalité cette ouverture à la concurrence dans le ferroviaire, pour la fédération SUD-Rail nous ne tomberons pas dans cette résignation. Les situations dans le ferroviaire en Grande Bretagne, en Suède, en Allemagne ... nous renforcent dans notre combat syndical. Le quotidien des usager-es ne va pas s'améliorer en rentabilisant un outil de transport au service du capitalisme. Cette ouverture à la concurrence en allotissement va encore plus fragmenter le ferroviaire, ce qui va entraver la collaboration et empêcher le chemin de fer de fonctionner comme un système. Notre ligne rouge porte sur les conditions sociales et les modalités d'organisation du travail ; nous combattons le dumping social désiré par le patronat dans chaque PME du rail. Quand tout sera privé, nous serons privé-es de tout !



Formation professionnelle des adultes

GRÈVE MASSIVE POUR L'AVENIR DE L'AFPA

Le 26 juin 2025, une grève nationale a été organisée à l'AFPA (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes), à l'appel d'une large intersyndicale (CGT, CFDT, FO, CFE-CGC, SUD FPA, STC) pour dénoncer les menaces pesant sur l'avenir de l'organisme. Rappelons que l'AFPA est un établissement public industriel et commercial (EPIC) de l'Etat sous double tutelle de Bercy et du ministère du travail.

Ce qu'il s'est passé à Paris et dans les centres :

- Environ 700 salarié-es ont manifesté dans la capitale, soit plus de 10 % des effectifs nationaux.
- Le taux de grévistes dans les centres de formation se situait à 60%. Ce niveau de mobilisation est exceptionnel pour l'AFPA et montre à quel point les salarié-es sont inquiet-es pour l'avenir de leurs missions et de leurs emplois.

Les grévistes ont dénoncé la perte de sens de leur travail, les restructurations à répétition. Par une note parue dans la presse, Bercy relève que l'Agence n'aurait pas de modèle économique viable et envisagerait la suppression de la subvention annuelle de 210 millions d'euros qui garantit l'équilibre financier de l'AFPA. Pour les salarié-es grévistes du 26 juin, « nous sommes réduits au statut de gouffre financier sans égard pour l'utilité sociale de nos missions ».

À l'issue de la manifestation parisienne, dont le parcours reliait symboliquement deux sites du ministère du travail, une délégation intersyndicale a été reçue par le directeur de cabinet de la ministre Astrid Panosyan-Bouvet. L'intersyndicale a posé la question de savoir ce que l'État voulait faire de son EPIC en matière de formation professionnelle. Elle a aussi appris que la finalisation du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) c'est-à-dire la feuille de route pour l'Agence pour les 4 prochaines années est déplacée au mois d'octobre.

Pour SUD FPA Solidaires, la forte mobilisation des salarié-es a permis que ces dernier-es s'invitent à la table des négociations. De fait, tout se passait dans le calme feutré des cabinets ministériels entre tutelles et direction générale pour dessiner une AFPA réduite (perte de 1465 postes maximum sur 3 ans, des fusions ou fermetures de centres, des cessations de terrains et locaux, des arrêts de services d'hébergement et de restauration). Cette gestion par la rentabilité oubliait les principaux et principales intéressé-es, celles et ceux qui mettent en œuvre les missions d'accompagnement et de qualification au service de la population.



EN GRÈVE CHEZ IKEA LOGISTIQUE À METZ

En juin 2025, le DSC SUD IKEA (qui représente SUD commerces et SUD industrie) envoie les propositions de la direction pour les NAO : seulement 0,25 % d'augmentation de la grille salariale et aucune augmentation collective ! La générosité de la direction ne s'arrête pas là : si vous partez à la retraite après 10 ans d'ancienneté, vous continuerez à bénéficier de 15 % en magasin... Face à cette injustice flagrante, une intersyndicale regroupant CFDT, CGT et SUD INDUSTRIE s'est rapidement formée, lançant un appel à la grève avec un tract de revendications, jusqu'à 80 % des salariés étaient en grève le matin. Sur place les camarades de SI57 sont venus soutenir les grévistes, notamment les camarades de PSA Trémery.

Cette intersyndicale revendique fermement une augmentation nette de 100 €, une revalorisation des plus bas salaires ainsi que le déplafonnement de la grille salariale. Avec une hausse de ses bénéfices de 8,2% soit 2,2 milliards, la direction refuse toujours d'entendre les revendications, mais l'intersyndicale du site va désormais intensifier la pression en contactant également les syndicats des magasins. Ces NAO risquent clairement de ne pas s'arrêter là ! Seule la lutte paie !



Et aussi...

- **SNCF** : grève des cheminots des postes d'aiguillage du triage fret du Bourget
- **Culture** : grève des précaires du musée Moreau (Paris 9e) pour préserver les emplois. Les soutenir : <https://sldr.fr/moreau>
- **Hôpital** : à Guingamp, SUD a déposé un préavis de grève pour tout l'été pour lutter contre le décompte du temps de repas et la création d'un forfait vestiaire.
- **Automobile** : débrayage à l'usine Renault de Douai
- **Centres d'appel** : grève intersyndicale chez Konecta à Carmaux et au Mans
- **Associatif** : un mouvement de grève des salarié-es de la FOL a démarré le 25 juin à Saint-Priest (69).

Culture

Victoire contre la précarité à la Bibliothèque nationale de France !

Après 4 mois de lutte et de grève, soutenue par l'intersyndicale CGT BnF- FSU BnF-SUD Culture BnF, et surtout décidé en Assemblée Générale des personnels mobilisés sur les piquets de grève tous les samedis ainsi que certains jours en semaine, les grévistes voient enfin une issue favorable à leur combat, principalement organisé avec l'appui de la section SUD Culture BnF.

Cette mobilisation a été marquée par une forte détermination des collègues qui, malgré les entraves répétées aux droits de grève et le recours aux huissiers par la direction, est restée constante grâce à une solidarité collective sans faille.

À force de relances répétées, des réunions de négociations ont pu avoir lieu, souvent tendues, qui ont mené à une proposition de protocole d'accord de sortie de grève (CDD renouvelables pour les précaires, augmentation de leur temps de travail...), validée par l'Assemblée Générale des grévistes réunie après l'envahissement du conseil d'administration et l'interpellation faite auprès des tutelles de la BnF. Pour notre section syndicale, cette victoire est une étape dans notre opposition à la précarisation continue de nos métiers et des conditions de travail des agent-es. La lutte continue, avec la satisfaction de savoir que la mobilisation paie !

La précarité n'est pas une fatalité et cette victoire en est la preuve !

Santé

Victoire éclatante des laboratoires du CHU de Caen

Après six mois de négociations difficiles et 11 semaines de grève exemplaire, les personnels des laboratoires du CHU de Caen, soutenus par le syndicat SUD, ont arraché une victoire décisive face à une direction sourde et méprisante. La réduction brutale de la prime d'insalubrité, déjà une insulte à leurs conditions de travail difficiles, a déclenché une mobilisation massive et déterminée, refusant toute régression sociale.

C'est grâce à la force collective et à la solidarité sans faille des agent-es que la direction a été contrainte de céder et d'instaurer une nouvelle prime d'intéressement, liée à l'activité réalisée pour les établissements extérieurs, en compensation de la perte de la prime d'insalubrité. Cette victoire est la preuve éclatante que la lutte paie, et que le syndicat SUD reste un rempart essentiel contre l'arbitraire managérial.

Ce succès envoie un signal clair : les personnels ne se laisseront plus écraser ni mépriser. La résistance continue et la mobilisation reste les clés pour obtenir enfin des conditions de travail dignes, une reconnaissance salariale juste, et le respect que méritent ces agent-es indispensables au bon fonctionnement du CHU.

Prévention et sécurité

Victoire des agents de la centrale nucléaire de Creys-Malville

Les agent-es de sécurité de la centrale nucléaire de Creys-Malville, à Creys-Mépieu, se sont mis-es en grève reconductible avec piquet de grève pour protester contre les salaires gelés et les conditions de travail dégradées. Leur mouvement a permis d'obtenir plusieurs avancées dont la revalorisation des primes.



éducation

Grèves contre la casse des moyens au collège des Gratte-Ciel de Villeurbanne

Annoncée en mai, le 26 juin, la grève pour le premier jour des épreuves du brevet a été massive (2/3 des enseignant·es convoqué·es ainsi que des collègues AESH et de vie scolaire). Depuis janvier, les personnels, avec leurs sections CGT, CNT et SUD, se battent contre la dégradation des conditions d'études et de travail. Le collège voit en effet le nombre d'élèves augmenter (de 724 à 767) sans que les moyens suivent. L'établissement est pourtant classé « prévention de la violence » et accueille des élèves en grandes difficultés sociales et scolaires (ULIS, SEGPA, DITEP, UPE2A...) Résultat : des classes surchargées (plus de 29 élèves par classe en 4e et 3e, plus de 28 en 6e) où la prise en compte des difficultés serait encore plus freinée alors que le bâti est lui-même inadapté.

Auparavant, les personnels avaient massivement débrayé le 20 mai (à plus de 80%) et avaient dû manifester sous les fenêtres de l'inspection académique pour arracher une audience. Là, aucune promesse sinon la révision de la carte scolaire en 2027 et l'engagement de suivre le dossier de manière « prioritaire ». La priorité est semble-t-il donnée flexible puisque le collège n'a gagné qu'un demi poste d'AED (surveillant·e) là où il fallait au moins un et la dotation a encore baissé alors que la prévision d'effectifs de juin est supérieure à celle de janvier.

Loin de se résigner, après le 26 juin, les personnels ont de nouveau voté la grève pour la rentrée de septembre et demandé à leurs élu·es de démissionner du conseil d'administration.

Si la mobilisation, assez bien relayée localement par la presse et les réseaux syndicaux, n'a pas encore porté ses fruits, la combativité pèse dans le rapport de force. Elle a aussi poussé la hiérarchie à s'agiter dans tous les sens pour pallier les carences de surveillance le 26 rappelant que oui, la grève ça perturbe le fonctionnement. À bon entendre et la lutte continue !

Tout l'été, les équipes syndicales restent mobilisé-es

Les travailleur·euses saisonniers ont des droits : L'Union syndicale Solidaires les aide à les défendre !

Cet été, ce seront des centaines de milliers de contrats saisonniers qui seront à pourvoir.

Chaque année, leur nombre augmente de plus de 10%, ils représentent plus de 40% des recrutements annuels. Dans certains secteurs comme la viticulture ou le cueillage, c'est la quasi-totalité des embauches qui se fait sous cette forme ; mais les contrats saisonniers représentent aussi 70 % des embauches dans la restauration et l'hôtellerie et le secteur de l'animation socio-culturelle, plus de la moitié pour les manutentionnaires, plus de 20% pour les aides à domicile et aides ménagères, et près d'un quart pour les agent·es d'entretien des locaux...

Loin de l'image courante du job d'été agréable, le travail saisonnier concerne aujourd'hui de nombreuses populations précaires et est souvent l'occasion d'abus qu'il faut faire cesser. Pour ces contrats, on retrouve notamment des jeunes qui veulent payer leurs études, des retraité·e-s qui doivent compléter leur faible pension, des seniors licencié·e-s qui n'arrivent pas à retrouver un emploi, des femmes avec des périodes d'inactivité forcée, des travailleur·euses migrant·es soumi·es à des situations d'esclavage moderne, et des chômeur·euses de longue durée...

L'Union Syndicale Solidaires a donc réédité son guide récapitulant l'essentiel de ce qu'il faut savoir lorsqu'on effectue un travail salarié saisonnier. Ce guide donne les bases juridiques des droits des salarié·es en se référant systématiquement au code du travail et traite particulièrement des points posant le plus souvent problèmes (contrat de travail, rémunération, heures supplémentaires, temps de pause, travail de nuit, congés payés, arrêt maladie, congé pour examen...).

